

**Association PRO MENTE SANA**

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION**

**COMPTES 2019**

# Tannhauser S.A.

## RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT A L'

### Association PRO MENTE SANA

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de pertes & profits, annexe et tableau de financement) de votre association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité de l'association alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes aux lois, règlements et directives suivantes, LGAF, LSGAF, LIAF, directives étatiques, aux Swiss Gaap RPC ainsi qu'à la loi suisse.

Les comptes annuels présentent une perte de l'exercice de **CHF 9'630.45**.

Genève, le 28 mai 2020

TANNHAUSER SA



---

B. Spoerri  
Expert-Réviseur agréé

**Annexes** : Comptes annuels (bilan, compte de pertes & profits et annexe)  
Tableau de variation du capital,  
Tableau de financement

**BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019**  
(avec chiffres comparatifs 2018)

<b>ACTIF</b>		<b>2019</b>	<b>2018</b>
	<b>Annexe</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>Actifs circulants</b>			
Liquidités		376'608.90	488'809.33
Comptes de régularisation actif			
Charges payées d'avance	2	11'737.40	10'013.10
Produits à recevoir	2	1'640.05	-
<b>Total des actifs circulants</b>		<b>389'986.35</b>	<b>498'822.43</b>
<b>Actifs Immobilisés</b>			
Immobilisations corporelles	3	2'509.25	4'652.90
Immobilisations financières - dépôt garantie		8'820.50	8'819.60
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>11'329.75</b>	<b>13'472.50</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>401'316.10</b>	<b>512'294.93</b>
<b>PASSIF</b>		<b>2019</b>	<b>2018</b>
		<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>Capitaux étrangers</b>			
Débiteur Etat de Genève (traitement résult.)	4	-	-
Charges à payer	5	50'149.17	55'830.85
<b>Total des capitaux étrangers</b>		<b>50'149.17</b>	<b>55'830.85</b>
<b>Capital des fonds affectés</b>			
	<b>6</b>		
Fonds "FORMATION Pairs aidants"	6.1	41.15	41.15
Fonds "Collège de rétablissement"	6.2	320'614.80	416'281.50
<b>Total du capital des fonds</b>		<b>320'655.95</b>	<b>416'322.65</b>
<b>Capital de l'organisation</b>			
	<b>7</b>		
Capital libre (résultats cumulés)		40'141.43	52'604.18
Bénéfice / - Perte de l'exercice		-9'630.45	-12'462.75
<b>Total capital de l'organisation</b>		<b>30'510.98</b>	<b>40'141.43</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>401'316.10</b>	<b>512'294.93</b>

COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE  
DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019  
(avec budget 2019 et chiffres comparatifs 2018)

		2019	2018	Budget 2019
	Annexe	CHF	CHF	CHF
<b>PRODUITS</b>				
<i>Produits des aides financières:</i>				
Subvention des collectivités publiques	8.1	479'839.00	475'339.00	474'819.00
Dons et cotisations	9	15'015.00	12'990.73	14'000.00
		494'854.00	488'329.73	488'819.00
<i>Autres produits:</i>	10	1'854.70	4'110.20	10'000.00
Total des produits		496'708.70	492'439.93	498'819.00
<b>CHARGES</b>				
<i>Charges liées aux prestations fournies :</i>				
Frais de personnel	12	377'993.00	395'865.07	401'294.00
Prestations pour soutenir et promouvoir l'intégration des personnes handicapées (LUFEB)	13	265'638.13	65'146.45	52'250.00
Autres charges d'exploitation	14	40'628.15	40'559.60	42'350.00
		684'259.28	501'571.12	495'894.00
<i>Charges d'administration:</i>				
Frais de bureau et administratifs	15	41'284.14	39'239.99	35'000.00
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-228'834.72</b>	<b>-48'371.18</b>	<b>-32'075.00</b>
<i>Résultats financiers</i>				
Intérêts créanciers		0.32	0.90	-
Frais bancaires et postaux		-442.75	-331.17	-
		-442.43	-330.27	-
<i>Produits (-Charges) exceptionnels ou hors période</i>				
Projet "FORMATION Pairs aidants"	6.1			
Projet "Collège de Rétablissement"	6.2	125'000.00	450'000.00	30'000.00
Produits sur exercice antérieur	11	180.00		-
Charges sur exercice antérieur	11	-1'200.00		
<b>Résultat avant affectation des dons</b>		<b>-105'297.15</b>	<b>401'298.55</b>	<b>-2'075.00</b>
<i>Résultat des Fonds affectés</i>				
Dons affectés	6			
Utilisation du fonds "FORMATION Pairs aidants"	6.1	-	2'520.20	
Affectation au Fonds "Collège de Rétablissement"	6.2	-125'000.00	-450'000.00	
Utilisation fonds "Collège de Rétablissement"	6.2	220'666.70	33'718.50	-
<b>Bénéfice / - Perte avant thésaurisation</b>		<b>-9'630.45</b>	<b>-12'462.75</b>	<b>-2'075.00</b>
Part des subventions non dépensées à restituer	4	-	-	
<b>Bénéfice / - Perte de l'exercice</b>		<b>-9'630.45</b>	<b>-12'462.75</b>	<b>-</b>

**Annexe relative  
aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2019**

Plan de l'annexe aux états financiers :

1. Principes d'évaluation et de présentation des comptes
2. Actifs transitoires
3. Immobilisations corporelles
4. Créancier Etat de Genève
  - 4.1 part des subventions non dépensées à restituer
  - 4.2 créance Etat de Genève
5. Charges à payer
6. Fonds affectés
  - 6.1 projet FORMATION Pairs aidants
  - 6.2. projet Collège de Rétablissement
7. Capital de l'organisation
8. Subvention
  - 8.1 Subvention des collectivités publiques
9. Dons et cotisations
10. Autres produits
11. Produits sur exercice antérieur
12. Frais de personnel
13. LUFEB
14. Autres charges d'exploitation
15. Frais d'administration
16. Tableau de financement
17. Tableau de variation de capitaux propres
18. Annexe selon l'article 959c CO

Un rapport de performance est joint à ce document.

### **1. Principes d'évaluation et de présentation des comptes :**

L'association romande Pro Mente Sana est une association à but idéal, au sens des art. 60 et suivants du Code civil, dont le siège est dans le canton de Genève.

L'association est reconnue d'utilité publique et bénéficie d'une exonération fiscale (décision du Conseiller d'Etat en charge du Département des finances du canton de Genève du 15 février 2008 renouvelée le 9 novembre 2016 pour une durée indéterminée).

Les comptes annuels ont été établis conformément aux normes SWISS GAAP RPC, en particulier la RPC 21, conformément aux dispositions légales.

Les principaux postes du bilan sont évalués ainsi :

#### Liquidités

Les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition moins les amortissements calculés selon la méthode linéaire. Les taux appliqués sont les suivants :

- installation bureau :	20%
- mobilier :	20%
- informatique :	33%

L'obligation de capitalisation existe à partir d'un investissement de CHF 3'000.- par contre, la pratique consiste à activer les biens d'une certaine importance dont la durée de vie est supérieure à une année.

#### Comptes de régularisation actif et passif

Les comptes transitoires sont déterminés selon le principe des charges et des produits sur l'exercice en cours.

Les principaux postes du compte d'exploitation sont évalués comme suit :

#### Subventions

Les subventions des collectivités publiques sont comptabilisées sur la base des décisions écrites adressées à l'association.

#### Dons et cotisations

Les dons et cotisations sont comptabilisés lors de leur encaissement.

#### Produits exceptionnels

Les dons et subventions affectés sont présentés sous les produits exceptionnels conformément à la directive cantonale de bouclage pour les entités subventionnées.

## 2. Actifs transitoires :

Détail des charges payées d'avance :

	2019 Frs	2018 Frs
AXA Winterthur - choses - prime 2020	412.95	415.80
AXA Winterthur - LAA - prime 2020	10'462.00	9'154.00
Baloise - RC - prime 2020	315.00	315.00
Le Courrier- abonnement 2020	429.00	
Crésus, abonnement mises à jour 2020	118.45	
SIG - payé d'avance		128.30
<b>ÉTAT AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>11'737.40</b>	<b>10'013.10</b>

Détail des produits à recevoir :

Remboursement EESP	500.00	-
OCAS, facture finale 2019, en notre faveur	1'140.05	-
<b>ÉTAT AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>1'640.05</b>	<b>-</b>

## 3. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit au 31 décembre 2019:

	01.01.19 Frs	Achats Frs	Amort. Frs	31.12.2019 Frs
Informatique	4'650.90	-	-4'646.95	3.95
Installation bureau	1.00	-	-	1.00
Mobilier, machine de bureau	1.00	2'949.35	-446.05	2'504.30
<b>TOTAL</b>	<b>4'652.90</b>	<b>2'949.35</b>	<b>-5'093.00</b>	<b>2'509.25</b>

## 4. Créancier Etat de Genève :

### 4.1 Part des subventions non dépensées à restituer

L'association est au bénéfice d'une décision d'octroi d'une aide financière du canton de Genève pour une période de 4 ans, soit de 2018 à 2021.

En principe, une part du résultat positif accumulé à la fin du contrat serait, cas échéant, à restituer à l'état de Genève. Cette part représente 38% du bénéfice.

### 4.2 Créance Etat de Genève

	Résultat Frs	Part Etat Genève (38%) Frs	Cumul Frs
Résultat 2018	-12'462.75	-4'735.85	-12'462.75
Résultat 2019	-9'630.35	-3'659.53	-22'093.10
Résultat 2020			
Résultat 2021			

### CRÉANCE ETAT DE GENEVE AU 31.12

A fin 2019, le compte Créance Etat de Genève apparaît à CHF 0.- du fait que le cumul provisoire des excédents est négatif. L'état de Genève ne participe pas aux pertes .

## 5. Charges à payer :

	2019
	Frs
Les charges à payer pour l'exercice 2019 se détaillent ainsi :	
Petit matériel de bureau	29.90
Etrennes, livreur de journaux	100.00
Nahrin, capsules café	99.00
Bar le cru, soirée de Noël	650.50
Swisscom, business number	137.30
Défraiement pour le Collège de Rétablissement	80.00
Fourniture de bureau	292.65
Trajets, impression et publipostage 4453 enveloppes (lettre trimestrielle)	8'379.05
Swisscom, facture de décembre	231.70
Tibel	72.70
Canon, photocopies décembre	45.07
Frais de formation pour le Collège de Rétablissement	1'325.00
Cotisation annuelle CAPAS 2019	550.00
CIEPP facture rétroactives 2019	2'519.35
CIEPP facture rectificatives 2019	1'823.20
AXA Winterthur, prime définitives 2019	3'434.00
Informaticien site internet	1'000.00
Formation ENZA	750.00
Frais divers secrétaire général à rembourser 2018-2019	2'229.75
Provision honoraires Tannhauser 2019	6'000.00
Provision graphisme 2 brochures PSM	5'000.00
Provision relecture et nouvelles brochures PMS	1'400.00
Provision impression 2 brochures PMS	14'000.00
<b>TOTAL</b>	<b>50'149.17</b>

## 6. Fonds affectés :

### 6.1 Fonds "FORMATION Pairs aidants" :

La deuxième volée de formation de pairs aidants en santé mentale a été réalisée et a pris fin en 2017. Il a été financé par le département fédéral de l'intérieur, plus particulièrement par le bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées.

	2019	2018
	Frs	Frs
Fonds pour projet FORMATION Pairs aidants au 01.01	41.15	2'561.35
Versement des fonds		-
Utilisation des fonds	-	-2'520.20
<b>ÉTAT AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>41.15</b>	<b>41.15</b>

### 6.2 Fonds "Collège de rétablissement" :

Un fonds relatif à une expérience pilote pour des dispositifs d'empowerment communautaires a été financé par des dons affectés de la LORO et d'une fondation privée genevoise.

	2019	2018
	Frs	Frs
Fonds "Collège de rétablissement" au 01.01.	416'281.50	-
Versement de LORO	-	350'000.00
Versement de Fondation privée genevoise	125'000.00	100'000.00
Utilisation des fonds	-220'666.70	-33'718.50
<b>ÉTAT AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>320'614.80</b>	<b>416'281.50</b>

## 7. Capital de l'organisation :

Le poste capital de l'organisation se décompose ainsi :

	2019 Frs.	2018 Frs
Capital libre au 01.01	40'141.43	52'604.18
Résultat de l'exercice	-9'630.45	-12'462.75
<b>TOTAL FONDS PROPRES AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>30'510.98</b>	<b>40'141.43</b>

## 8. Subvention:

### 8.1 Subvention des collectivités publiques:

L'association romande Pro Mente Sana est subventionnée par l'OFAS (Office fédéral des assurances sociales), par le DES (Département de la Solidarité et de l'Emploi) du canton de Genève, ainsi que par diverses villes et communes genevoises et romandes. Depuis l'exercice 2011, elle reçoit également une subvention institutionnelle du Canton de Vaud, renouvelable chaque année.

Un sous-contrat de prestation, lié à la subvention de l'OFAS, est signé périodiquement depuis 2001, pour 4 ans, entre la fondation suisse Pro Mente Sana et l'association romande Pro Mente Sana.

Les relations entre la fondation et l'association romande font l'objet d'une convention signée.

Un arrêté du conseil d'état genevois octroie une aide financière annuelle à l'association de CHF 197'749.- en lieu et place du contrat de prestation qui liait l'association à l'état de Genève jusqu'à fin 2017. Cette aide financière est octroyée pour les années 2018 à 2021.

Pour 2019, les subventions reçues sont les suivantes :

	2019 Frs	2018 Frs
OFAS	251'340.00	251'340.00
Canton de Genève	197'749.00	197'749.00
Canton de Vaud	30'000.00	25'000.00
Autres villes et communes	750.00	1'250.00
<b>TOTAL</b>	<b>479'839.00</b>	<b>475'339.00</b>

## 9. Dons et cotisations :

Les dons et cotisations reçus sont les suivants :

	2019 Frs	2018 Frs
Dons divers	4'474.00	2'170.73
Cotisations	10'541.00	10'820.00
<b>TOTAL</b>	<b>15'015.00</b>	<b>12'990.73</b>

L'association compte 348 à décembre 2019 ( 350 membres en décembre 2018)

### 10. Autres produits :

Les "produits et remboursements divers" sont composés essentiellement d'honoraires perçus et du remboursement des frais d'envoi de colis des brochures thématiques.

Les divers autres produits sont les suivants :

	2019 Frs	2018 Frs
Produits et remboursements divers	679.10	384.20
Honoraires perçus	1'175.60	3'726.00
<b>TOTAL</b>	<b>1'854.70</b>	<b>4'110.20</b>

### 11. Produits et charges sur exercice antérieur:

Les produits sur exercice antérieur sont les suivants :

	2019 Frs	2018 Frs
Remboursement jamais réclamé	180.00	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Les charges sur exercice antérieur sont les suivantes :

	2019 Frs	2018 Frs
AXA Winterthur, prime définitive 2018	1'200.00	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### 12. Frais de personnel :

Les salaires du personnel sont basés sur les statistiques de l'Observateur genevois du marché du travail ainsi que sur la grille salariale du canton de Genève. Il n'y a pas d'augmentation automatique des salaires.

Aucun remboursement de frais forfaitaires n'est alloué. S'il y a lieu, les frais effectifs sont remboursés aux employés selon le règlement relatif au remboursement des frais du 7 mai 2007 (modèle FER-Genève).

L'association prend à sa charge le 60% de la cotisation au 2ème pilier.

Le détail des frais du personnel est le suivant :

	2019 Frs	2018 Frs
Salaires bruts secrétariat romand	431'717.35	351'204.34
Salaires provisionnés (hres sup. & vacances)	-5'815.15	-14'333.00
./. indemnités pertes de gain		-
AVS/AI/APG/AC/AM/ALFA	38'230.65	31'418.86
Fonds de prévoyance 2ème pilier	47'878.30	40'191.40
Assurances sociales (LAA et AMPG)	12'588.00	9'154.00
Charges sociales s/salaires provisionnés	-870.00	-942.60
<b>Sous-total salaires et charges sociales</b>	<b>523'729.15</b>	<b>416'693.00</b>
Formation	2'845.75	800.00
Frais divers de personnel	4'636.10	837.35
Frais de déplacement	5'095.80	5'744.97
Frais de congrès et représentation	1'110.80	230.00
<b>Sous-total autres frais de personnel</b>	<b>13'688.45</b>	<b>7'612.32</b>
./. Refacturation au projet "collège de rétablissement"	-159'424.60	-28'440.25
<b>TOTAL</b>	<b>377'993.00</b>	<b>395'865.07</b>

Les postes de travail correspondent à 4,5 équivalent plein-temps au 31.12.2019 (2.9 en 2018) .

### 13. Prestations pour soutenir et promouvoir l'intégration des personnes handicapées (LUFEB):

Les charges relatives à la publicité, à la production de brochures ou de flyers et des Lettres trimestrielles, à la gestion du site internet, aux frais associatifs et aux soutiens à des projets sont regroupées sous l'abréviation allemande LUFEB (Leistungs und Förderung des Eingliederung der Behinderten Menschen), qui se traduit en français par l'abréviation PROSPREH (prestations pour soutenir et promouvoir l'intégration des personnes handicapées).

Le détail des charges LUFEB est le suivant :

	2019	2018
	Frs	Frs
Publicité, annonce dans les journaux	-	1'260.00
Site internet	5'383.53	194.45
Traduction communiqués de presse et lois	5'500.00	-
Production de flyers	-	513.65
Brochures, dépliants	6'783.50	14'040.10
Lettres trimestrielles	22'154.40	9'939.45
Frais associatifs	750.00	1'544.45
Soutien à des projets	225'066.70	37'654.35
<b>TOTAL</b>	<b>265'638.13</b>	<b>65'146.45</b>

### 14. Autres charges d'exploitation :

Le détail des autres charges d'exploitation est le suivant :

	2019	2018
	Frs	Frs
Loyer et chauffage	35'368.65	35'366.55
Entretien, réparation et nettoyage	4'106.40	4'106.20
Assurance choses et RC	730.80	730.80
Services industriels	422.30	356.05
Entretien, réparation, remplacement du mobilier	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>40'628.15</b>	<b>40'559.60</b>

### 15. Frais d'administration :

Le détail des frais d'administration est le suivant :

	2019	2018
	Frs	Frs
Fourniture de bureau	3'263.25	928.75
Téléphone et internet	7'844.35	6'105.70
Affranchissement	1'934.70	1'276.40
Photocopies	748.34	624.84
Journaux et documentation	2'555.10	3'319.55
Informatique	4'174.65	8'523.00
Frais administratifs divers	3'822.35	5'868.30
Honoraires (y. c. fiduciaire) *	11'383.40	7'490.35
Honoraires juridiques	140.00	140.00
Evénements PMS	325.00	-
Amortissements	5'093.00	4'963.10
<b>TOTAL</b>	<b>41'284.14</b>	<b>39'239.99</b>

\* Le poste honoraires comprend les interventions d'une personne mandatée en qualité d'indépendant.  
(Solange Cuttaz, Revidor, Tannhauser)

16. Tableau de financement :

	2019 Frs	2018 Frs
<b>Résultat de l'exercice (- perte)</b>	<b>-9'630.45</b>	<b>-12'462.75</b>
(Augment) / dimin des charges payées d'avance	-1'724.30	-10'013.10
(Augment) / dimin des produits à recevoir	-1'640.05	52'267.70
Augment / (dimin) du passif de régularisation	-5'681.68	-7'748.20
Augment / (dimin) de la créance Etat de Genève	-	0.00
Amortissements	5'093.00	4'963.10
<b>+ 1 Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>-13'583.48</b>	<b>27'006.75</b>
Désinvestissement / (investissement) en immobilisations corporelles	-2'949.35	0.00
Désinvestissement / (investissement) en immobilisations financières	-0.90	-0.90
<b>+ 2 Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-2'950.25</b>	<b>-0.90</b>
Augment / (dimin) du fonds pour "FORMATION Pairs aidants"	-	-2'520.20
Augment / (dimin) du fonds pour "Collège de rétablissement"	-95'666.70	416'281.50
<b>+ 1 Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>-95'666.70</b>	<b>413'761.30</b>
<b>= VARIATION NETTE DES DISPONIBILITÉS</b>	<b>-112'200.43</b>	<b>440'767.15</b>
Soit :		
Liquidités au 31.12.	376'608.90	488'809.33
Liquidités au 1.1.	-488'809.33	-48'042.18
<b>= VARIATION DES DISPONIBILITÉS</b>	<b>-112'200.43</b>	<b>440'767.15</b>
<b>Amélioration / (détérioration)</b>		

17. Tableau de variation des capitaux propres :

2019	Solde au	Dotation	Transfert de	Utilisation	Solde au
	01.01.2019	2019	fonds internes	2019	31.12.2019
	Frs	Frs	2019	Frs	Frs
Capital de l'organisation					
Capital libre (résultats cumulés)	40'141.43	0.00	0.00	0.00	40'141.43
Résultat exercice (- perte)		-9'630.45	0.00	0.00	-9'630.45
<b>TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>	<b>40'141.43</b>	<b>-9'630.45</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>30'510.98</b>

Moyens provenant du capital des fonds					
Fonds FORMATION Pairs aidants	41.15	0.00	0.00	-	41.15
Fonds Collège de rétablissement	416'281.50	125'000.00	0.00	-220'666.70	320'614.80
<b>Capital des fonds affectés</b>	<b>416'322.65</b>	<b>125'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>-220'666.70</b>	<b>320'655.95</b>

2017	Solde au	Dotation	Transfert de	Utilisation	31.12.2018
	01.01.2018	2018	fonds internes	2018	Frs
	Frs	Frs	2018	Frs	
Capital de l'organisation					
Capital libre (résultats cumulés)	52'604.18	-	-	-	52'604.18
Résultat exercice		-12'462.75	-	-	-12'462.75
<b>TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>	<b>52'604.18</b>	<b>-12'462.75</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>40'141.43</b>

Moyens provenant du capital des fonds					
Fonds FORMATION Pairs aidants	2'561.35	-	-	-2'520.20	41.15
<b>Capital des fonds affectés</b>	<b>-</b>	<b>450'000.00</b>	<b>-</b>	<b>-33'718.50</b>	<b>416'281.50</b>
	<b>2'561.35</b>	<b>450'000.00</b>	<b>-</b>	<b>-36'238.70</b>	<b>416'322.65</b>

18. Annexe selon l'article 959c CO :

	2019	2018
	Frs	Frs
Montants des cautionnements, obligations de garanties non portées au bilan et constitution de gages en faveur de tiers	NÉANT	NÉANT
Actifs mis en gage ou cédés pour garantir les engagements de l'association, ainsi que les actifs sous réserve de propriété	8'820.50	8'819.60
Engagement de leasing		NÉANT
Prestations à titre gratuit		NÉANT